Éducation
Enfance Jeunesse

Mairie de Sarzeau
Place Richemont - BP 14
56370 Sarzeau

Tél. : 02 97 41 85 15
Fax : 02 97 41 84 28

www.sarzeau.fr

Année scolaire 20__/20__

DOSSIER UNIQUE FAMILLE

Chers Parents,

Les services Enfance Jeunesse et Affaires scolaires de la Mairie de Sarzeau ont mis en place un dispositif d'inscription qui a pour vocation de simplifier les relations entre les services et les usagers.

Via une fiche d'inscription unique, vous pouvez inscrire vos enfants dans l'ensemble des services de la commune pour l'année scolaire :

Inscriptions scolaires (écoles publiques)	Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) - 3-10 ans les mercredis et les vacances scolaires
Garderie Périscolaire (écoles publiques)	
Cantine (écoles et collèges)	
Espace jeunes (ALSH CM2-17ans), cotisation annuelle et vacances scolaires	Ecole Municipale des Sports

Portail Famille : gérez vos démarches en ligne !

Le portail famille, accessible sur le site de la commune www.sarzeau.fr est l'outil de relations avec les familles, il permet :

- Un partage d'informations : menus de cantine, plaquette de présentation des vacances, absences exceptionnelles, changement d'adresse, de coordonnées bancaires…
- Inscrire ses enfants aux activités proposées

L'objectif est de permettre aux familles d'accéder à leur dossier **24h/24** et de faciliter l'accès aux services dédiés à l'enfance et à la jeunesse et faciliter leurs démarches au quotidien.

Dès le dossier complété (un dossier par foyer redevable des factures, une fiche annexe par enfant avec les pièces justificatives) et retourné au service Affaires Scolaires, nous vous transmettrons **un code individuel d'accès au nouveau Portail Famille.**

Plus d'informations : www.sarzeau.fr/rubrique Enfance Jeunesse.

Les services Enfance Jeunesse et Affaires Scolaires sont à votre disposition dès la rentrée pour vous accompagner, n'hésitez pas à les rencontrer sur rendez-vous pour finaliser votre première inscription au besoin.

Bien cordialement,

Corinne JOUIN DARRAS
Adjointe à l'enfance, à la jeunesse et à l'éducation

DÉPARTEMENT
DU MORBIHAN

FICHE FOYER

Le foyer est le lieu où réside le représentant légal de l'enfant pendant les activités auxquelles il est inscrit et c'est celui qui acquittera les factures correspondantes.

❶ **NOM :** ……..	❷ **NOM :** ……
Prénom : ……..	**Prénom :** ……
Adresse : ……	**Adresse :** ……
……	……
Portable : ……	**Portable :** ……
Courriel : ……..	**Courriel :** ……

Situation du foyer : ☐ Célibataire ☐ Marié ☐ Pacsé ☐ Vie maritale ☐ Divorcé ☐ Veuf(ve) ☐ Séparé

RÉGLEMENT DES FACTURES

Le redevable : ☐ Le foyer ☐❶ ☐❷

Organisme versant les prestations familiales :

☐ CAF ☐ MSA ☐ Autre ……

Numéro allocataire : …….....

Montant Quotient Familial CAF/MSA (ou autre) : …….

⚠ Si aucun justificatif n'est fourni, le tarif maximum sera appliqué. Il appartient à chaque famille de veiller à ce que le quotient familial soit à jour pour bénéficier de la tarification sociale.

POSSIBILITÉS DE PAIEMENT – auprès du Trésor Public

- Carte Bancaire par Internet via le site www.tipi.budget.gouv
- Chèque bancaire ou postal (à l'ordre du Trésor Public) à expédier avec le coupon de paiement dans l'enveloppe jointe au courrier du Trésor Public.
- Chèque Emploi Service Universel CESU – (Garderie- enfants de moins de 6 ans et ALSH)
- Chèques Vacances (ALSH)
- Prélèvement automatique – mandat de prélèvement ci-contre à compléter + joindre RIB
- Coupons Sports (EMS)

PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

☐J'opte pour le prélèvement automatique en règlement de mes factures.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique mandat :

Type de contrat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la Commune de SARZEAU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Commune de SARZEAU. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.	**IDENTIFIANT CREANCIER SEPA** **FR97 ZZZ 528175**

Désignation du titulaire du compte à débiter	**Désignation du créancier**
NOM, Prénom : **Adresse :** **Code Postal :** **Ville :** **Pays :**	**NOM :** S/C DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE SARZEAU **Adresse :** 18 RUE PAUL HELLEU **Code Postal :** 56370 **Ville :** SARZEAU **Pays :** FRANCE

Désignation du compte à débiter

Identification internationale (IBAN)
IBAN _ _ _

TRAITEMENT DES DONNEES

Les services Education, Enfance et Jeunesse disposent de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les inscriptions du (des) enfant(s) de votre foyer aux activités municipales. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiqués qu'aux destinataires suivants : services des Affaires Scolaires et Enfance/Jeunesse.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au service Affaires Scolaires.
Pour en savoir plus : consultez le site www.cnil.fr

DECLARATION SUR L'HONNEUR – à remplir et à signer (obligatoire)

Je soussigné(e) ……., certifie l'exactitude des renseignements portés sur le présent dossier d'inscription. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription et des règlements intérieurs des différents services pour lesquels je demande l'inscription de mon(mes) enfant(s) et déclare en accepter les modalités.

Date : **Signature :**

Pièces à fournir (pour tout nouvel utilisateur des services)

☐ Livret de famille (enfant(s) + parents)
☐ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
☐ Attestation de quotient familial* CAF/MSA (ou autre) - à défaut, le tarif le plus élevé sera appliqué.
☐ En cas de divorce : photocopie du jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant
☐ RIB bancaire (si règlement par prélèvement)

Ce dossier d'inscription complété avec les pièces justificatives doit être retourné au service des Affaires Scolaires, en Mairie

dans les meilleurs délais.

Contact : Accueil Mairie Tel. 02 97 41 85 15
Mail. contactfamille@sarzeau.fr